

HOLY-DIS
Société anonyme au capital de 501.342 euros
Siège social : 14-30, rue de Mantes, 92700 Colombes
348 366 535 R.C.S. Nanterre

Rapport de gestion du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale du 06 décembre 2011

Chers actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions de la loi et des statuts de notre Société, à l'effet de vous demander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2011, d'une durée de douze mois.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Activité de notre Société

L'exercice social de notre Société, clos le 30 juin 2011, d'une durée de douze mois, a été marqué par un accroissement de notre activité (augmentation du chiffre d'affaires de 29.83 %) et une nette augmentation de notre rentabilité : l'EBE est passé de 4 % à 13.5 % du chiffre d'affaires de l'exercice. Cette évolution est liée à l'impact de notre stratégie d'investissement sur ressources propres en dehors de tout recours à des ressources externes en capitaux ou en dettes (R&D interne activée et amortie).

Le chiffre d'affaires bénéficie des déploiements des nouveaux produits issus de notre R&D (aussi bien en gestion de temps qu'en planification optimisée full Web) ainsi que de l'excellente tenue de notre part de marché classique de planification optimisée en "ligne Windows".

Notre rentabilité d'exploitation, toujours très élevée en terme de valeur ajoutée (76% du chiffre d'affaires), continue à refléter notre stratégie très active d'investissement de la quasi-totalité des ressources dégagées par l'exploitation dans une politique d'innovation technologique destinée à consolider et à augmenter à terme notre leadership fonctionnel et technologique dans le domaine de la planification optimisée des RH en milieu hyper-contraint (qui est notre cœur de métier) ainsi que dans le domaine de la gestion du temps de travail.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' shape with a vertical line through it.

Immeuble "le Charlebourg"
14-30, rue de Mantes
92711 Colombes Cedex - France

Le chiffre d'affaires net de notre Société s'élève au 30 juin 2011 à 6 549 449 € contre 5 044 790 € au 30 juin 2010.

Les résultats de l'exercice sont les suivants:

- un résultat d'exploitation bénéficiaire de 566 997 € contre un résultat d'exploitation déficitaire de (156 610) € au 30 juin 2010,
- un résultat financier bénéficiaire de 31 831 € contre un résultat déficitaire de 4 260 € au 30 juin 2010 du fait de la baisse des taux d'intérêt;
- un résultat courant avant impôts de 598 827 € contre (152.350) € au 30 juin 2010;
- un résultat exceptionnel de 60 075 € contre 40 145 € au 30 juin 2010.
- le résultat net ressort bénéficiaire de 668 633 € contre un déficit au 30 juin 2010 de (112.205) €.

Au 30 juin 2011, le total général du bilan de la Société s'élevait à 4 615 062 € contre 3 850 754 € au 30 juin 2010.

Evolution des affaires (art L.225-100 du Code de commerce)

Le désendettement de la société est total au 30 juin 2011, et ce depuis juin 2006.

La société ne recourt à aucune mobilisation de créance ou relais de trésorerie à court terme.

Le rapport entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement est maîtrisé et optimisé au profit de la trésorerie structurelle de la société.

Le tableau ci-dessous indique l'évolution des capitaux propres et des dettes :

	30/06/2011	30/06/2010
Capitaux propres	1 340 037 €	754 961 €
Dettes	3 248 315 €	3 043 535 €

DETAILS

Nature des dettes	Au 30 juin 2011	Au 30 juin 2010
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	50 179 €	20 601 €
Fournisseurs et comptes rattachés	551 954 €	493 578 €
Dettes fiscales et sociales	1 247 360 €	1 115 658 €
Autres dettes	26 843 €	18 780 €
Produits constatés d'avance	1 371 979 €	1 394 916 €
TOTAL	3 248 315 €	3 043 535 €



Nos dettes reflètent la parfaite maîtrise de nos comptes fournisseurs (et donc de nos achats) ou sociaux (donc de nos coûts RH) tandis que l'augmentation des PCA est liée à l'augmentation de notre récurrent annuel (contrats de maintenance), ce qui est très positif.

Endettement (art. L.225-100 al3 du Code de commerce)

Le tableau ci-dessous indique l'évolution du «taux d'endettement», (rapport entre emprunts et dettes assimilées et ressources propres).

	30/06/2011	30/06/2010
Capitaux propres	1 330 037 €	754 961 €
Emprunts et dettes	-	-
Taux d'endettement	-	-

L'absence d'endettement de la société est volontaire et mécaniquement liée au total autofinancement de l'innovation technologique.

Délai de Paiement fournisseur

En moyenne la société Holy-Dis règle ses fournisseurs à 46 jours¹ de la date de facturation.

Les dettes fournisseurs au 30/06/2011 se répartissent comme suit :

	30/06/2011	30/06/2010
Factures fournisseurs à moins de un mois de la date de facturation	132 668 €	149 327 €
Factures fournisseurs à plus d'un mois et moins de trois mois de la date de facturation	115 509 €	50 851 €
Factures fournisseurs à plus de trois mois et moins de six mois de la date de facturation	12 321 €	2 272 €
Factures fournisseurs à plus de six mois et moins d'un an de la date de facturation	-10 €	4 453 €
Factures fournisseurs à plus d'un an de la date de facturation	213 570 €	214 633 €
TOTAL	474 058 €	421 538 €

Autres faits marquants de l'exercice

La société dispose d'une filiale, Holy-Dis S.a. située à Charleroi (Belgique), qui maintient une présence commerciale de plus en plus active ainsi qu'une veille concurrentielle et technologique sur un marché fréquemment approché par des concurrents américains ou d'Europe du Nord avec une très forte demande technologique sur les produits d'optimisation.

¹ Ce calcul ne prend pas en compte la dette de 222 695 € envers la société Alti car celle-ci fait l'objet d'un litige en cours depuis 2006. La formule suivante a été utilisée : $(474\,058 - 222\,695) / ((1\,948\,771 + 36\,676) / 365)$.



Immeuble "le Charlebourg"
14-30, rue de Mantes
92711 Colombes Cedex - France

Cette filiale bénéficie actuellement de la demande qui s'oriente vers nos nouveaux produits "full Web".

En date du 13 décembre 2010, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé la distribution partielle de la prime d'émission pour un montant de 83 557 €.

Progrès réalisés et difficultés rencontrées

Les coûts salariaux et sociaux d'ingénieurs et de spécialistes de haut niveau sont très élevés et inadaptés pour une société de notre taille, compte tenu des temps de travail légaux français comparativement à nos concurrents occidentaux américains ou autres et compte tenu de marchés très concurrentiels.

Dans cette optique d'optimisation de nos ressources et de nos coûts de production, le recours à une sous-traitance "offshore" a été maintenu exclusivement en matière de production de composants logiciels non stratégiques.

Recherche et Développement

Notre société, dont l'activité porte essentiellement sur le développement, continue de concentrer ses efforts de recherche sur les projets liés à l'amélioration permanente de son expertise reconnue en matière de gestion et de planification optimisée des ressources humaines.

Un montant de 394 575 € a été porté en immobilisation dans la catégorie du développement. Le total des investissements de R&D réalisés sur l'exercice s'élève ainsi à 400 939 €. En parallèle, la charge d'amortissements sur les immobilisations incorporelles comptabilisée sur l'exercice s'élève à 344 707 €. Ces investissements ne sont malheureusement pas éligibles au titre du Crédit d'Impôt Recherche stricto sensu².

Evénements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

Néant.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

La Société a plutôt bien supporté un environnement de crise économique globale en maintenant son chiffre d'affaires et en augmentant son EBE malgré de très fortes pressions clients et concurrentielles sur les prix.

Nos objectifs sur les exercices à venir, clos en juin 2012 et juin 2013 doivent assurer une progression du chiffre d'affaires de 10 % par an et nous permettre d'atteindre un EBE égal à 20 % du chiffre d'affaires net de R&D au terme de cette période.

² Les activités retenues dans l'assiette du CIR correspondent à la définition internationale des travaux de R&D qui a été établie par le Manuel de Frascati dans le cadre de l'OCDE. Pour être éligible au titre du CIR, la création ou l'amélioration d'un produit, d'un procédé, d'un process, d'un programme ou d'un équipement doit présenter une originalité ou une amélioration substantielle ne résultant pas d'une simple utilisation de l'état des techniques existantes.



Prise de participation

Aucune prise de participation n'est intervenue durant l'exercice clos le 30 juin 2011.

Cession de participation

Notre société a cédé cet exercice sa participation de 5% détenue dans la société SCI MDH pour un montant total de 41 300€.

Filiales et participations

Notre société a une participation au 30 juin 2011 dans la société de droit belge Holy-Dis S.A., dont elle détient 100 % du capital. La société Holy-Dis S.a. a réalisé un bénéfice de 74 598 € au titre de l'exercice clos le 30 juin 2011, pour un chiffre d'affaires de 549 621 € contre un bénéfice de 89 716 € au titre de l'exercice clos le 30 juin 2010 pour un chiffre d'affaires de 509 179 €.

Cette société ne détient aucune participation dans la société française Holy-Dis SA.

Conséquences sociales de l'activité de la société

Notre société maintient une politique RH de prudence en termes de recrutement, recrutements essentiellement dédiés au service client, à la R&D ou au marketing produit, hors turnover normal des services.

Facteur de risques

Notre Société n'ayant pas de dette en devises et n'utilisant pas de produits dérivés, n'est pas soumise à des risques financiers particuliers.

Notre Société n'est en outre pas présente, ni ne développe d'activités dans des pays à régime ou économie instables.

Notre société est propriétaire de toutes les marques et brevets de ses dénominations commerciales ou produits en exploitation.

Evolution du cours

Le 17 janvier 2001, les titres de notre Société ont été inscrits à la cote du Marché Libre d'Euronext Paris (code Euroclear 7886). Le prix d'introduction a été fixé à 8,50 €.

Le titre qui avait régulièrement cédé du terrain face au repli généralisé des marchés pour tomber à un minimum de 0,24 € en mars 2004 valait 1,50 € fin juin 2010.

Conformément à la décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 décembre 2009, notre société a accepté l'offre de radiation administrative de NYSE Euronext concernant sa cotation au marché libre. Elle est donc sortie de la cote le 1^{er} juillet 2010.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' shape with a vertical line through it.

Immeuble "le Charlebourg"
14-30, rue de Mantes
92711 Colombes Cedex - France

Actionnariat

Au 30 juin 2011, l'actionnariat de notre Société se répartit comme suit :

	Nombre de titres	%	Droits de vote	%
HOLY-Dis Holding	715 275	85,60%	715 275	85,60%
Public	120 295	14,40%	120 295	14,40%
Total	835 570	100,00%	835 570	100,00%

Présentation des comptes de l'exercice - Proposition d'affectation du résultat

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles adoptées pour les exercices précédents.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 668 633 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation du bénéfice au compte « Report à nouveau » lequel compte serait ramené au solde de 440 962 €.

Rappel des dividendes antérieurement distribués

Nous vous rappelons qu'il n'a pas été distribué de dividendes au cours des trois exercices précédents et ce depuis 1998.

Historiquement les versements de dividendes se sont échelonnés ainsi :

- par décision de l'Assemblée Générale du 01/12/1994 Holy-Dis SARL (SIRET 348 366 535 00014) a versé 30 490 € ;
- par décision de l'Assemblée Générale du 07/12/1995 Holy-Dis SA a versé 45 735 € de dividendes ;
- par décision de l'Assemblée Générale du 09/12/1996 Holy-Dis SA a versé 30 490 € de dividendes ;
- par décision de l'Assemblée Générale du 29/12/1997 Holy-Dis SA a versé 45 735 € de dividendes ;
- par décision de l'Assemblée Générale du 03/12/1998 Holy-Dis SA a versé 76 225 € de dividendes.

Dépenses non déductibles fiscalement

Nous vous demandons de vous prononcer sur le montant des dépenses et charges non déductibles fiscalement que nous avons engagées au cours de l'exercice écoulé, dont le montant global s'élève à 103 728 € ainsi que l'impôt correspondant conformément aux dispositions des articles 223 quater et quinquies du Code Général des Impôts.



Immeuble "le Charlebourg"
14-30, rue de Mantes

92711 Colombes Cedex - France

Tél. : + 33 (0) 1 55 66 89 89 - Fax : + 33 (0) 1 55 66 89 90 - www.holydis.com

S.A. au capital de 501 342 € - R.C.S. Nanterre B 348 366 535 - SIREN 348 366 535 - NAF 5829C - TVA FR 83 348 366 535

Tableau des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article 148 du décret du 23 mars 1967, vous trouverez en annexe aux présentes le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

Tableau des délégations

Est joint au présent rapport, conformément aux dispositions de l'article L.225-100, alinéa 7, du Code de commerce, un tableau récapitulatif des délégations de compétence et de pouvoirs accordées par l'Assemblée Générale au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital par application des dispositions des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 dudit code. Il indique notamment qu'il n'y a aucune délégation en cours au 30 juin 2011.

Actionnariat des salariés

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous précisons que la participation des salariés au capital de notre Société selon la définition dudit article, au dernier jour de l'exercice, soit le 30 juin 2011, était de 0 % du capital de notre Société.

Nous vous informons également, conformément aux dispositions de l'article 225-211 du Code de commerce, que la société n'a opéré aucune acquisition d'actions en vue de les attribuer aux salariés dans le cadre de l'intéressement, n'a consenti aucune option d'achat et n'a attribué aucune action gratuite aux salariés ou aux dirigeants. La société n'a pas mis en place de plan stock options.

Opérations réalisées par les dirigeants, les hauts responsables ou par des personnes auxquelles ils sont étroitement liés, sur leurs titres (Art. L.621-18-2 du Code monétaire et financier)

Conformément audit article, nous vous informons que la société Holy-Dis Holding, actionnaire majoritaire de la société, a maintenu sa participation dans la société au cours de l'exercice à 85,6%.

Conventions visées à l'article L 225-38 du Code de commerce

Nous vous demandons également d'approuver les conventions visées par les dispositions de l'article L 225-38 du Code de commerce, régulièrement autorisées par votre conseil au cours de l'exercice écoulé.

Votre commissaire aux comptes en a été informé pour l'établissement du rapport spécial.

Conventions visées à l'article L 225-39 du Code de commerce

La liste des conventions portant sur des opérations courantes conclues à des conditions normales et ayant été significatives pour une des parties en raison de leur objet ou de leurs



Immeuble "le Charlebourg"
14-30, rue de Mantes
92711 Colombes Cedex - France

implications financières, a été tenue à votre disposition dans les délais légaux et communiquée à votre Commissaire aux Comptes.

Structure du capital social

Au 30 juin 2011, le capital social de notre Société s'élevait à 501 342 €, divisé en 835 570 actions d'une valeur nominale de 0,60 € chacune, de même catégorie, entièrement libérées.

La Société n'a émis aucun emprunt obligataire.

Mandats des Commissaires aux comptes

Les mandats des Commissaires aux Comptes arrivent à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale qui se tiendra le 06 décembre 2011. A cette occasion le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale l'attribution du mandat de Commissaire aux Comptes titulaire au cabinet ERNST & YOUNG et Autres (438 476 913 R.C.S. NANTERRE) pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017. Le Conseil d'Administration soumet également à l'approbation de l'Assemblée Générale l'attribution du mandat de Commissaire aux Comptes suppléant au cabinet AUDITEX (377 652 938 R.C.S. NANTERRE) pour une durée de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2017.

Information sur les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions résultant de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux de notre Société dans toute société au cours de l'exercice clos le 30 juin 2011 :

- Monsieur Bruno DELHAYE, Président et Directeur Général de la Société HOLY-DIS SA est également :
Président de la SAS HOLY-DIS HOLDING
- Monsieur Gilles HABABOU, Directeur Général Adjoint de la Société HOLY-DIS SA, Administrateur de la Société HOLY-DIS SA :
NEANT
- Monsieur Patrick CHASSAGNE, Représentant permanent de la société HOLY DIS HOLDING SAS, Administrateur de la Société HOLY-DIS SA est également :
Gérant de la société INDEX SARL, Directeur Général de La Grande Boulangerie de Paris
- Monsieur Jean-Christophe ORDONNEAU, Administrateur de la Société HOLY-DIS SA est également :
Gérant de la société FMA.

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'J' or 'C' followed by a horizontal line.

Immeuble "le Charlebourg"
14-30, rue de Mantes
92711 Colombes Cedex - France

- Monsieur Guy PASQUET, Administrateur de la Société HOLY-DIS SA :
NEANT

Vous allez, par ailleurs, entendre la lecture du rapport établi par le Président de votre Conseil d'Administration, conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Votre conseil vous invite à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.



Monsieur Bruno DELHAYE
Président du Conseil d'Administration